



Cérémonie des Vœux de la Municipalité Mardi 29 janvier 2019

Discours de Jean Mangion, Maire de Saint-Étienne du Grès

Monsieur le Préfet

Chers amis élus

Chers Grésouillais, chères Grésouillaises

Chers amis

C'est une immense joie aujourd'hui, en cette journée de vœux, de vous accueillir aussi nombreux, élus et concitoyens, dans cette salle qui porte le nom d'un des plus grands poètes français du XX^e siècle qui a été Grésouillais Pierre Emmanuel, et de partager avec vous ce moment de convivialité pour parler de l'année écoulée et de celle à venir.

Touchées de plus en plus sèchement par la diminution des dotations de l'Etat, les communes ont de bonnes raisons de s'inquiéter car nous assistons à une mise en coupe réglée des finances de nos collectivités.

On nous demande 50 milliards d'économie d'ici la fin du quinquennat, 25% de l'effort national alors que l'Etat produit à lui seul 80% de la dette. Cet Etat demande donc des efforts aux collectivités, efforts qu'il ne s'applique pas à lui-même. En 2017, le budget de l'Etat aura connu sa plus forte augmentation en 10 ans. Le Gouvernement nous dit : « Faites ce que je dis mais pas ce que je fais » !

Nos communes sont le pilier de notre république. Pourquoi l'Etat veut-il les voir disparaître ?

Paradoxalement, nos communes mènent, notamment face à la disparition des services publics, le même combat que les villes moyennes et les banlieues tout aussi délaissées. Sans misérabilisme, nous nous devons d'alerter nos dirigeants sur une situation susceptible d'entraîner des conséquences politiques et sociales de plus en plus graves si le pouvoir central refuse de distiller un peu plus de discrimination positive. Il est du devoir de l'Etat de veiller à un maillage territorial cohérent entre les métropoles, l'urbain, le périurbain et les territoires ruraux. Il est du devoir de l'Etat de flécher fonds européens et investissements d'Etat, davantage que par le passé vers les territoires périurbains et ruraux tout en soutenant les démarches de développement et en aidant les élus par l'intermédiaire d'agence locale de développement, à penser leur propre projet de territoire et à trouver des financements pour les réaliser.



La révision constitutionnelle qu'on attend avec impatience, devrait pour cela tout d'abord garantir la place de la commune dans la constitution en constitutionnalisant sa clause de compétence générale tout en rappelant, à l'article 72 de cette même Constitution, l'action du maire au nom de l'Etat.

Par ailleurs, au chapitre financier, l'Etat doit reconnaître dans la constitution le principe d'autonomie financière et fiscale des collectivités.

C'est là le moyen de préserver des communes fortes et vivantes. Le projet de loi de finances 2019 est à ce titre inacceptable. L'organisation territoriale du futur ne se résume pas au nombre de communes. Il n'est pas nécessaire d'inscrire l'organisation territoriale française dans les standards européens. On exagère le caractère exceptionnel du morcellement administratif français comme aime à le dire Jean-Baptiste Grison, géographe et chercheur à l'Université de Grenoble.

Il faut à mon sens se demander comment, à partir de l'existant, on peut construire une armature territoriale performante et dynamique à laquelle chacun pourra s'identifier. La réflexion doit donc porter non pas sur le nombre de communes, mais sur une étude des réalités de terrain qui permettrait d'optimiser la gouvernance et cela à tous les niveaux ; regroupement de communes, fusion métropole-département, création de communes nouvelles. S'il doit y avoir en France une nouvelle organisation territoriale, elle doit se faire territoire par territoire. Les territoires ont une intelligence en laquelle nous devons avoir confiance. Il n'y a aucune solution globale. La solution de décentralisation à laquelle nous étions tant attachés n'est plus de mise aujourd'hui au niveau de l'Etat, ni dans l'organisation territoriale, ni sur le plan financier. La France n'est plus une république décentralisée. L'Etat recentralise alors que la réalité spatiale du territoire français doit être prise en compte afin de permettre la justice entre le monde rural et le monde urbain, pour arrêter une fracture qui s'intensifie.

La ruralité est plurielle, l'urbanité aussi. Ruralité et urbanité sont interdépendantes et les raisons d'agir ensemble sont urgentes pour réussir les transitions qui s'imposent à nous. C'est pour cela que nous nous devons de porter ensemble l'aménagement de notre territoire car « *c'est dans la commune que réside la force des peuples libres* » disait Tocqueville. En tant que maire de Saint-Étienne du Grès, « *j'ai la ruralité au cœur* » et personne ne pourra me l'enlever, mais je sais aussi que nous devons construire ensemble une nouvelle gouvernance car nos destins sont liés entre régions, départements, métropoles et communes. Ce destin commun doit s'inscrire dans un esprit de fraternité c'est-à-dire agir autrement. C'est le chemin du dialogue retrouvé. C'est ce chemin que nous devons tracer pour construire l'évolution institutionnelle de notre territoire.

Il faut savoir que les inégalités qui traversent nos espaces et nos sociétés croisent de nombreuses logiques géographiques, sociales, historiques. Elles combinent toutes les échelles d'analyse, la campagne, les régions, les villes, les continents. Nos concitoyens ne vivront pas mieux si nous opposons en permanence centre et périphérie, métropole et campagne, banlieue et périurbain.



C'est dans la recherche des complémentarités entre territoire, par la construction collective de politiques de solidarité que nous dépasserons les limites de la mondialisation. Des historiens, urbanistes, géographes, sociologues, philosophes comme Poudil, Ballif, Bellanger et Gilli proposent de redessiner les contours de l'intérêt général. Nous devons reconstruire les controverses qui animent le monde social sans gommer les conflits et repenser un modèle économique vieillissant.

Voilà ce que pourrait être ma contribution au Grand Débat national si j'étais certain qu'elle soit entendue.

C'est ce à quoi nous nous sommes attelés, avec 20 maires sur 29 du Pays d'Arles, pour proposer un avenir pour le pays d'Arles en dehors de toute politique politicienne, d'échéance électorale ou d'ambition personnelle qui ressortent clairement quand j'entends certains se réjouir parce qu'ils ont mené une consultation sur le Pays d'Arles qui a obtenu 99% d'avis favorables des votants qui ne représentent que 14% des inscrits. Je regrette très sincèrement par honnêteté intellectuelle, qu'il ne précise pas par ailleurs que cette consultation a enregistré 86% d'abstention de ces mêmes inscrits. Si je me présente aux élections municipales en 2020 et que je n'ai que 14% des inscrits qui votent et 86% d'abstention, je vous certifie que je me poserai les vraies questions. Et en l'occurrence sur la consultation du Pays d'Arles, il faut se demander si la question était la bonne ? Car si 86% considèrent qu'ils n'ont pas à répondre à une question c'est peut-être que cette question ne répond pas aux interrogations que se posent les citoyens ?

Je ne parlerai pas des arguments tirés d'une étude commandée par le Pays d'Arles, considérée comme incomplète par ceux qui l'ont faite. Ni du fait que les impôts augmenteraient beaucoup plus fortement dans un Pays d'Arles autonome que dans un Pays d'Arles intégré dans la nouvelle métropole. Ni du fait que les aides d'un département autonome seraient réduites de 50% par rapport à l'actuel département.

Tout cela n'a pas été dit dans les consultations lancées. C'est souvent l'inverse qui a été précisé, ce qui permet certainement de mieux comprendre les 86% d'abstention dans certaines consultations...

Revenons aux trois choix qui étaient possibles pour l'Etat concernant l'avenir du Pays d'Arles :

- Intégrer les 29 communes du nord du département dans la métropole telle qu'elle existe, personne n'en voulait.
- Créer un département autonome pour les 29 communes du nord des Bouches-du-Rhône, la pauvreté programmée comme je viens de le préciser et comme nous allons le démontrer à nouveau,
- Intégrer la totalité du département des Bouches-du-Rhône dans la Métropole d'Aix-Marseille créant ainsi une collectivité entièrement nouvelle. La nouvelle Métropole.

C'est ce choix que le Président de la République a fait et qu'il a confirmé pour la dernière fois le 7 septembre 2018 à Marseille, choix qu'il a dit irréversible après avoir retoqué notre Schéma de cohérence territoriale et refusé notre intercommunalité, choix qui a été confirmé par le préfet de région après une période de concertation.



Suite à cette volonté de fusionner la totalité du département des Bouches-du-Rhône avec la métropole, 20 maires sur 29, trois conseillers départementaux, deux conseillers régionaux et deux parlementaires du Pays d'Arles ont souhaité ouvrir le dialogue avec Mme Vassal, présidente de la Métropole et présidente du Département des Bouches du Rhône, et avec M. le Préfet de Région afin d'être force de propositions dans la perspective de créer une nouvelle organisation territoriale qui fusionnerait Métropole et Département pour ne pas se la laisser imposer c'est-à-dire pour participer à la construction d'une nouvelle métropole. De plus, notre attachement à notre département est réel et nous souhaitons absolument continuer à en faire partie. L'inverse serait suicidaire financièrement, comme l'a démontré l'étude faite par Roland Rizoulières sur les grands enjeux du Pays d'Arles sur lequel nous reviendrons.

L'enjeu de ce nouveau territoire pourrait se situer autour des compétences, des finances, de la gouvernance et du mode de scrutin.

Le principe de compétences stratégiques dévolues au nouveau territoire et de compétences de proximité aux communes me paraît une excellente base de travail, les compétences « métropolitaines » d'une part, les compétences traditionnelles de proximité des communes d'autre part.

L'exercice des nouvelles compétences exercées par la métropole devra être progressif pour être efficient : nous suggérons un délai de transfert échelonné sur plusieurs années comme l'a proposé Renaud Muselier dont certains se réclament. Mais je tiens à préciser que Renaud Muselier a proposé cela pour mieux rentrer dans la Métropole.

Se pose le problème de compétences inadaptées à cette nouvelle Métropole et que certaines communes de taille plus réduites ne souhaiteraient pas exercer (propreté, collecte des déchets, eau et assainissement, etc.). A cet effet, nous proposons la création de syndicats, sur le registre du volontariat, pour mutualiser les moyens communaux tout en préservant une gestion de proximité.

Nos communes ont démontré qu'elles savent travailler ensemble.

Par ailleurs financièrement, la fusion du Département et de la Métropole doit garantir le maintien, à minima, des ressources financières de ces deux structures via un pacte de stabilité fiscale et une harmonisation des taux de contribution sur une période de 12 ans et le maintien de la solidarité financière du territoire tout en conservant le niveau d'aide aux communes institué par le Département des Bouches-du-Rhône.

Un abondement de l'Etat, selon les promesses formulées dans le passé, est nécessaire pour la réussite et l'ambition de ce nouveau territoire.

Enfin, concernant la gouvernance, s'il s'agit de simplifier le « millefeuille » administratif, nous ne sommes pas favorables à la création ou à la résurgence des conseils de territoire qui n'avaient, en tout cas, pas de budget propre et bénéficiaient seulement d'un pouvoir consultatif.

Il convient de chercher une représentation équilibrée (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et tout autre candidat).



Les territoires ruraux devront avoir la garantie d'une représentation majorée pour éviter une surreprésentation de l'urbain.

La nouvelle structure métropole-département devenant une collectivité territoriale et non plus un établissement public, la loi devra veiller à la possibilité de cumul d'un exécutif local et d'un exécutif métropolitain.

Quant au scrutin, le fléchage semblant, hélas, loin des volontés gouvernementales, nous allons vers une élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct.

Un scrutin de liste similaire aux élections régionales qui satisfait tout le monde, et à l'échelle de 4 ou 5 secteurs, pourrait être envisageable. Comme dans nos conseils municipaux, la liste gagnante aurait la moitié des sièges, l'autre moitié à la proportionnelle intégrale pour assurer et la représentativité et une gouvernance stable.

La décentralisation des services administratifs de la Métropole est enfin une nécessité absolue ainsi que celle des structures de relais pour éviter des déplacements indus et de façon plus générale, créer une relation de proximité avec les habitants du territoire, bien qu'aujourd'hui nous n'ayons que peu de difficultés à nous déplacer vers notre administration départementale ou régionale. Ce sujet me semble majeur et pourrait ainsi apparaître la création de cinq pays :

- Le Pays istréen
- Le Pays d'Aix
- Marseille
- Le Pays salonais
- Le Pays d'Arles.

C'est pour défendre ce projet que nous avons voulu organiser plusieurs rencontres sur le territoire et une conférence à Saint-Etienne du Grès avec le professeur en économie à Sciences Po Roland Rizoulières devant plus de 300 personnes qui nous a permis de comprendre la richesse qu'apportera au Pays d'Arles son intégration dans une Métropole qui aura fusionné avec son département car si ce n'était pas le cas, c'est-à-dire si nous devenions nous, Pays d'Arles, un département comme le veulent 6 communes seulement sur 29, on nous laisserait un verre à moitié vide, exclu du projet métropolitain intitulé: « *Ambition 2040, 12 engagements pour une Métropole à vivre* » avec 164 sites à vocation économique à développer d'ici 2032, dont aucun pour l'instant dans le Pays d'Arles qui est considéré comme n'apportant qu'une offre marginale.

Nous deviendrons un département résiduel sans les moyens nécessaires permettant d'assurer un minimum de solidarité, ce qui accentuerait la fracture territoriale. Car la dissociation du territoire métropolitain et du territoire départemental reviendrait à entraver la pérennité de mécanisme de solidarité sociale et territoriale en réduisant ceux-ci à de simples dimensions d'allocations, la masse fiscale ne contribuant plus à la construction et à la vie de notre territoire rural.



Cela non plus, personne ne l'a jamais dit en présentant le Pays d'Arles comme un département possible à part entière. Le soutien du Département des Bouches-du-Rhône cesse avec la fin du département ainsi il n'y aura plus d'aide aux communes. Les ressources devront alors être propres au territoire isolé sachant que les dotations de l'Etat sont de plus en plus faibles comme je le précisais précédemment.

Nous n'aurions alors pas les moyens de régler seul nos problèmes.

Notre capacité d'attractivité économique disparaîtrait vite sans agence de développement. Notre avenir ne deviendrait rien d'autre que touristique, avec bien entendu les limites qui s'y attachent pour l'avenir de nos enfants.

Enfin plus grave, nous resterions seul à assumer la politique de prévention telles que les inondations sans l'aide d'un département qui n'existerait plus ce qui pourrait nous amener, au regard des évolutions climatiques, à de véritables catastrophes humaines.

S'imposerait alors à nous un nouveau modèle qui n'existe pas à ce jour qui reposerait sur la base de collaboration multilatérale, un nouveau monde qui nous plongerait dans l'inconnu, suspendu au bon vouloir des uns et des autres, réduisant nos possibilités de développement et accentuant un chômage endémique en Pays d'Arles nous éloignant des richesses métropolitaines qui auront intégré le département des Bouches-du-Rhône. Et réciproquement.

Mais surtout cela entraînerait une montée inexorable et vertigineuse des impôts.

C'est ainsi qu'il en va de l'avenir de ce territoire, de l'avenir que nous voulons offrir à nos enfants qui pour beaucoup veulent continuer à vivre dans ce territoire et à y travailler sans perdre une identité qui n'appartient qu'à chacun de nous et qu'aucune structure administrative ne pourra nous enlever.

Comme les Nissarts restent Nissarts dans leur métropole, ou comme les Occitans resteront dans la métropole montpelliéraine ou bordelaise, des Occitans comme nous nous resterons Provençaux et Camarguais dans cette nouvelle structure administrative, défenseurs de la bouvine, de notre galoubet et de notre tambourinaire, de notre pastis et de notre aïoli, de notre culture et de nos traditions vivantes.

C'est cela que nous défendons et voulons faire méditer par nos habitants parce que nous croyons à l'avenir de ce territoire par l'ouverture à cette nouvelle métropole fusionnée avec son département plutôt qu'à son enfermement.

Une métropole de projet pour vivre ensemble et mieux, qui nous permette de regarder loin pour guider notre action, c'est là une formidable opportunité.



C'est cette opportunité qu'a choisi une très grande majorité des maires des Bouches-du-Rhône en élisant Martine Vassal à la tête de la métropole actuelle pour mettre en place une fusion qui nous permettra de rentrer dans l'ère de l'après-carbone, d'amplifier nos réseaux de transport, de maximiser notre développement économique. On pourra ainsi gagner la bataille de l'emploi, faire battre nos cœurs de ville et de village et nous donner une véritable visibilité. Nous pourrions faire de l'agriculture une grande priorité et faire vibrer le monde par la culture. Notre culture.

C'est cette opportunité qu'a confirmé François Lenglet, journaliste économique de TFI et LCI, l'un des grands observateurs de l'économie française, en répondant dans *La Provence* du 6 décembre 2018 à la question « Comment percevez-vous Provence – Alpes - Côte d'Azur ? » : « *C'est à mon sens une région qui s'en sort pas mal, dit-il. Quand on fait la somme des produits intérieurs bruts depuis la crise, c'est-à-dire depuis janvier 2009, on voit que c'est une région en croissance principalement grâce à ses métropoles.* » La messe est dite !

C'est cette opportunité que plusieurs maires de la Métropole ont rappelé comme Fabrice Poussardin, maire de Meyrargues qui a déclaré « la Métropole avec la gouvernance qui est la sienne n'est pas un ogre qui pourrait nous dévorer, mais bien au contraire ». Cela aussi il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de le dire à nos concitoyens. Je ne parlerai pas des études auxquelles personne n'a fait allusion dans les quelques campagnes électorales qui ont été faites par six communes sur 29 je le rappelle et qui ont toutes conclu que, hors métropole, point de salut !

Le journaliste économique Vincent Grimault le précisait le 11 janvier dernier : « *Depuis la dernière crises, les métropoles semblent être devenues le moteur économique du pays. Mais la tendance à la concentration des emplois cache une réalité plus complexe. Longtemps endormies, elles seraient enfin réveillées. Après des décennies de développement assez lent, la douzaine de métropoles que compte la France connaîtrait enfin son 'printemps' comme l'a joliment écrit l'économiste Laurent Davezies. Un important faisceau d'indices semble en effet indiquer que les métropoles concentrent de plus en plus l'emploi et la croissance. Entre fin 2008 et fin 2012, elles ont contribué à 70% des créations privées note toujours Laurent Davezies.* »

Je ne peux m'empêcher enfin de vous lire la déclaration du maire de Port-Saint-Louis du Rhône Martial Alvarez : « *La Métropole est une chance pour notre ville même si nous ne représentons que 0,04% de la population métropolitaine. Port-Saint-Louis a su prendre sa place et en bénéficier* ».

Il est donc évident que les territoires ruraux ont besoin des métropoles. A la campagne, les moyens de transports et de communication et leurs coûts, sont un enjeu essentiel en matière d'inégalités sociales qui ne peut être supporté que par une métropole.

Les métropoles entraînent ainsi les zones les plus éloignées.



Je me réjouis que la Communauté de communes de la Vallée des Baux Alpilles, qui compte huit maires sur dix favorables au projet métropolitain, ait voté à l'unanimité sur le fond son nouveau pacte financier il y a quelques jours pour les années 2019, 2020 et 2021. Sur la forme, deux communes l'ont refusé car se considérant lésées par le partage qui a été fait et, à mon sens, après avoir repris les calculs proposés, ce sont quatre communes qui ont été lésées et Saint-Étienne du Grès en fait partie. Cependant, les sommes en cause ne sont pas très importantes. Mais il s'agit d'une question de principe.

Ce pacte financier qui redistribue aux communes sur trois ans, les réserves de la CCVBA, marque l'acceptation de la CCVBA du fait métropolitain en 2021, année de l'élection des représentants métropolitains.

Ce pas est important. Je ferai une proposition pour que, sans revenir sur les sommes arrêtées à ce jour dans le pacte, les communes qui se sentent lésées puissent y trouver leur compte. De même que nous devons travailler aussi sur l'impôt, le plus rapidement possible. Le pacte est en effet important et engagera la Métropole dans les trois ans à venir face à nos communes. Il marque donc notre conviction de rejoindre une métropole départementalisée forte et porteuse d'avenir.

Je sais que Terre de Provence travaille dans le même sens et je suis convaincu que Crau-Camargue fera de même ce qui va, après les soubresauts de quelques consultations locales peu suivies, permettre au Pays d'Arles de retrouver sa sérénité autour d'un nouvel objectif pour lequel au-delà des 20 maires qui y ont travaillé, la totalité des maires pourra s'agréger.

Voilà la vision que je voulais vous faire partager : uni, notre voix portera pour le futur.

Et comme le meilleur moyen de prévoir le futur c'est de le créer, notre commune avec notre Conseil municipal et nos concitoyens ont mené à bien au cours de ces cinq dernières années un projet municipal volontariste.

Nous avons proposé il y a cinq ans d'accueillir, d'embellir et de développer notre commune. La quasi-totalité de notre projet aura d'ici la fin de l'année 2019 été réalisé ou vu les derniers travaux démarrés et ce, pour l'amélioration de notre cadre de vie et de nos services à la population.

Je remercie nos commerçants pour leur patience en leur rappelant que nous aurons d'ici la fin de l'année 2018 début 2019, le rendu sur l'étude de l'offre et de la demande commerciale sur notre commune.

Nous avons pu mener à bien notre mue dans le respect de notre histoire et de notre culture commune grâce à deux facteurs :

Tout d'abord une gestion saine et très rigoureuse de notre commune par la totalité sans exception aucune de notre conseil municipal et cela, je n'y reviendrai pas, avec une baisse catastrophique des dotations de l'Etat. Face à cela, nous n'avons pas voulu augmenter les impôts et nous ne les augmenterons pas d'ici le prochain mandat.



Et je ne trahirai rien en vous précisant que si nous sommes réélus, oui parce que je souhaite me représenter en 2020 pour finir un projet qui me tient à cœur avec mes collègues, eh bien nous n'augmenterons pas les impôts sur les six ans de mandatures à venir mais faut-il pour cela être réélu !

Et si tel est le cas, que chacun sache que mon ambition, c'est Saint-Étienne du Grès et participer à la création d'une nouvelle métropole qui continue en relayant notre actuel département à nous enrichir. Je ne suis pas, comme certains le pensent, attiré par les lustres parisiens. A mon âge, et si j'avais dû faire ce pas, il y a longtemps que je l'aurais franchi.

Mon choix, c'est Saint-Étienne du Grès. C'est là que je suis né et c'est là que je veux vivre et attendre mes derniers jours.

Vous verrez dans quelques mois, nous avons de très beaux projets à présenter pour la mandature 2020-2026.

Ainsi donc grâce à une gestion très fine, avec l'aide de notre directeur général des services Florian Scandella et de toute notre administration services techniques et administratifs confondus qui ont accepté un principe de polyvalence dans notre fonctionnement - ce dont je les remercie très sincèrement - et avec une aide indéfectible de notre Conseil départemental et de sa présidente qui nous a octroyé un contrat de 7,5 millions d'euros – on peut l'applaudir, l'ovationner, contrat pour lequel elle a fait le pari de la réussite, nous avons pu réaliser :

Travaux à cheval sur 2017 et 2018

- Place Centrale - Esplanade Frédéric Mistral - Phase 1
- Création d'une voie piétonne au niveau de la crèche et d'un réseau pluvial
- Installation de la climatisation à l'école – phase 1
- Rénovation du logement communal au-dessus de l'école
- Rénovation du marché aux fruits et légumes André VIDAU
- Acquisition d'une solution de gestion pour le marché aux fruits et légumes André VIDAU
- Réaménagement et mise en accessibilité de la Mairie
- Sente du Colonel Boyer - phase 1 - réseaux humides
- Mise en sécurité du carrefour Mireille/Cigale/Alpilles
- Extension des bureaux des Services Techniques nécessaire pour que nos employés municipaux, qui font un travail remarquable dans un esprit sain pour leur commune, puissent oeuvrer dans les conditions les meilleures
- Enfouissement des réseaux ENEDIS, éclairage public et téléphone avenue des Arènes et avenue Mireille
- Optimisation de l'éclairage public et remplacement progressif par un éclairage LED
- Mise aux normes de l'éclairage des cours de tennis
- Rénovation d'une partie de la toiture de Notre Dame du Château

Travaux réalisés en 2018

- Aménagement de la Place Centrale - Phases 2 et 3
- Aménagement de la Place Jean Galeron et du parvis de l'Eglise
- Sente du Colonel Boyer - phases 2 et 3 – réseaux secs, revêtement, mobilier urbain



- Création de la voie piétonne entre la Laurade et l'arrêt de bus du Stade, qui marque le début de la piétonisation et des voies cyclables de la commune. Plusieurs autres projets sont en cours pour l'avenir
- Ecole numérique
- Installation de la climatisation à l'école – phase 2
- Amélioration de l'isolation thermique de la mairie (remplacement des huisseries...)
- Création d'une maison des associations nécessaire pour la quarantaine d'associations menées par des bénévoles qui font le caractère particulier et si riche de la vie de notre village, créant de la convivialité et du liant. Merci à leurs présidents pour les responsabilités qu'ils prennent et à tous ceux qui les entourent
- Réaménagement du camping municipal.
- Extension du système de vidéo protection. C'est l'occasion de remercier notre police municipale pour le travail de surveillance de notre village et aussi l'énorme travail de régulation de notre marché sans oublier l'adaptation nécessaire, et qui n'est pas terminé, aux outils numériques via les caméras de surveillance
- Réhabilitation du logement du Garde Champêtre
- Etude pour l'esplanade de la Mairie et la réhabilitation de l'ancien Centre de secours
- Etude et début des travaux pour l'aménagement du Boulevard Général de Gaulle
- Etude sur l'évolution du Marché aux fruits et Légume André VIDAU (bâtiments de stockage, frigos...)
- Etude pour la réalisation d'un bassin collinaire Gaudre de Pascal

Enfin merci au Département pour l'acquisition d'un véhicule de secours et d'aide aux victimes (VSAV) pour la caserne des pompiers qui va les aider à assurer une intervention rapide et très efficace en cas d'accident de nos concitoyens. Nos pompiers et leur chef de corps montrent chaque jour par leur attachement à notre commune par leur courage et leur détermination

Et en programmation pour 2019

- Ouverture de la Maison du Bel Age
- Ouverture de la Maison des Associations
- Création de l'esplanade de la Mairie : sécurisation de l'entrée du Marché, du carrefour RD32 et RD99 et de l'arrivée de l'Eurovélo 8 au cœur de village
- Aménagement du boulevard du Général de Gaulle
- Création de la voie douce, piétons et cyclistes, entre la Laurade et l'arrêt de car du Stade
- Mise en place de la signalétique d'information locale (SIL)
- Arrivée d'internet Très Haut Débit par fibre optique
- Extension du système de vidéo protection
- Ecole numérique phase 2. C'est l'occasion de remercier les directeurs d'écoles et l'ensemble des personnels administratif et enseignant qui font un travail remarquable et ont joué avec enthousiasme la carte du numérique dans l'intérêt de nos enfants.
- Mise en œuvre des OLD – obligations légales de débrouillement – municipales
- Etude pour la création d'ombrières pour un terrain de boules et un court de tennis
- Etude pour l'extension de la centrale photovoltaïque du Marché aux Fruits et Légumes André VIDAU



Merci à toute notre équipe municipale sans exception, aux 19 élus qui se réunissent régulièrement, pour leur contribution, chacune dans leur domaine, pour la convivialité dans laquelle se passent les réunions, pour le temps passé à continuer de préserver et développer ce que nos anciens nous ont légué.

Merci, Madame la Présidente qui devrait revenir à Saint-Étienne du Grès le 1^{er} mars. Nous mesurons là l'importance de ne pas nous séparer de notre département, dans l'avenir, de continuer avec lui l'évolution institutionnelle car sans lui, rien de tout cela n'aurait pu se faire à Saint-Étienne du Grès comme dans de nombreuses communes d'ailleurs du nord du département.

Votre disponibilité, celle de vos services, votre gentillesse mais aussi votre fermeté, la précision et la clarté de vos engagements vous ont fait élire à la tête de la Métropole d'Aix-Marseille, cette métropole devra fusionner avec notre département c'est avec vous que 20 maires du Pays d'Arles veulent aujourd'hui continuer l'aventure car ils savent tous clairement et on l'a dit il y a quelques minutes, sans notre arrimage à ce vaisseau amiral, l'avenir du Pays d'Arles resterait une énigme dont je n'ose imaginer l'issue.

La France est de plus en plus victime de son aveuglement, je crois comme nous le disent souvent nos anciens, notre histoire, personne ne nous la volera alors que notre avenir nous le construisons. Donc construisons-le dans la sagesse et pas dans l'utopie d'une autonomie illusoire, impensable aujourd'hui dans l'organisation économique de ce territoire et de l'Etat français contemporain.

Avec le choix que nous avons fait avec 20 maires, nous nous donnons les moyens d'accomplir un projet républicain. La politique n'a jamais été pour moi d'être réélu (et je dis cela après 36 ans de mandat) mais au contraire faire évoluer les choses pour résoudre les problèmes. Et je suis intimement convaincu que nous sommes dans cette réalité pour ce territoire.

En conclusion rappelons-nous que les démocraties meurent de n'avoir pas su répondre aux défis historiques qui se présentaient à elles et notre pays connaît aujourd'hui plusieurs de ces défis.

Tout d'abord notre pays connaît un réel malaise social qui, à mon sens, demande un changement de méthode dans la construction des politiques publiques qui soient respectueuses des citoyens en préservant un principe de justice sociale dans la façon de gouverner. Notre organisation sociale et sa démocratie participative connaissent une désaffection qui nécessite que nous nous interroguions, nous l'avons vu à l'occasion des quelques consultations locales sur le Pays d'Arles qui viennent d'avoir lieu avec le taux exorbitant d'abstention.

La crise des « gilets jaunes » remet en cause un système de gouvernance. Leurs excès sont condamnables, la violence inacceptable, la perte des valeurs républicains périlleuse. Les réseaux sociaux ont littéralement transformé l'activité économique, politique et sociale de notre pays. La prise en compte dans l'intérêt général, de l'expression directe des citoyens doit traduire une colère constructive dans le calme, hors de toute violence, et doit ramener dans le



pays la sérénité. Il faut **inventer une participation citoyenne plus active** comme nous la rencontrons dans les petites communes où l'accès aux décideurs sont plus facile et ou le citoyen peut être entendu et écouté.

Le Grand Débat, seul, n'apportera pas toutes les réponses.

Mais cependant, faisons attention aux démocraties hystérisées par les référendums incessants. Le corps électoral est tel qu'il ne sera pas possible de garder autant de petites républiques que de communes.

La démocratie participative et la démocratie directe partagent les même maux : **seuls dans ce système, les maires ont un rôle à jouer en retissant le lien entre les politiques et les citoyens.**

Nous allons par ailleurs être bouleversés par l'avènement de **politiques durables ou dits de transition énergétique**. Et cette transition doit se faire dans le dialogue, dans l'écoute et avec mesure sans précipitation comme nous le voyons actuellement.

C'est le deuxième défi qui nous interroge.

Depuis, les initiatives locales sont nombreuses et dépassent souvent les politiques nationales et je défends l'idée, n'en déplaise à Monsieur Macron, qu'il faut s'appuyer sur les bonnes pratiques des villes, des villages, des départements et régions de France pour démontrer que l'objectif du 100% d'énergie renouvelable est possible à l'horizon 2050/2080.

Saint-Étienne du Grès, 2 500 habitants, 2920 hectares s'est inscrit dans la droite ligne de la COP 21 et de la COP d'avance qui est une belle idée de notre Région Sud, présidée par Renaud Muselier

Saint-Étienne du Grès sera énergétiquement autonome, elle pourra faire vivre à la fin de son plan énergie 5000 foyers. Pour atteindre ce but, elle a choisi l'énergie verte électrique via le photovoltaïque.

Nous avons obtenu, pour cela, la Marianne d'Or du développement durable.

Cette volonté de village autonome en énergie est passée du rêve à la réalité. Ce n'était rien d'autre qu'un rêve d'homme libre : vivre sans avoir besoin des autres pour l'essentiel. Nous avons pu le réaliser avec l'adhésion de nos concitoyens et de l'Europe et il participe aujourd'hui à l'avenir de notre village mais au-delà, à celui de notre civilisation.

Si toutes les communes de France proportionnellement à leur surface, mettaient en œuvre ce type de projet, la France pourrait en 2080 devenir autonome énergétiquement. Idem dans le domaine alimentaire.

C'est une volonté politique réalisable, si on s'y attèle et cela sans augmenter les impôts.

Le troisième défi concerne les **politiques migratoires**. Nous nous devons de répondre clairement au défi migratoire, s'expliquer simplement est nécessaire pour créer des territoires citoyens. LA France ne pourra accueillir le monde entier, elle ne le peut déjà plus.



Conservons en milieu rural cette volonté de s'écouter, de ne rien imposer mais de tout expliquer avec la volonté de s'impliquer. Notre France doit d'abord penser à se soigner avant de vouloir soigner le monde, sinon elle se perdra.

Nous avons vécu dans l'illusion d'une Europe nécessaire, inscrite dans la nature des choses car elle était dans le sens de l'histoire.

Ce providentialisme est une grande utopie. Nous devons rompre avec cette Europe privée d'idée, de pensée. Il faut une **Europe volontaire, démocratique, libérale et solidaire, fière de ses valeurs et unie pour sa défense** afin de pouvoir continuer à vous garantir la Paix. C'est ce qui doit guider notre choix aux prochaines élections européennes.

Le quatrième défi est **numérique**. Il va entrainer comme la Révolution industrielle au début du XVIII^e siècle, un bouleversement auquel il faudra nous adapter avec des soubresauts et des crises que seul aujourd'hui notre département métropolitain grâce à sa richesse nous permettra de traverser.

C'est dans cette perspective d'une année 2019 où notre pays pourra retrouver une cohésion sociale impérativement nécessaire face à ces défis qui nous attendent que je vous souhaite une belle année d'espoir. Et l'espoir pour moi, il est dans l'humain, l'Homme sait toujours réinventer le monde, s'y adapter et trouver le dénominateur commun du « vivre ensemble » et c'est en lui que je mets tous mes espoirs.

Vive Saint-Étienne du Grès

Vive la Provence

Vive la République

Vive la France